



## **NOTE DE PRÉSENTATION POUR LA CRÉATION D'UN « ALSH ADOS » SUR LA COMMUNE D'ESPONDEILHAN.**

Le Conseil Municipal d'Espondeilhan a fait le choix de proposer aux jeunes de la commune (collégiens et lycéens) la mise place un accueil de loisirs.

Un rapide diagnostic a permis de mettre en lumière des besoins non satisfaits en termes d'animation jeunesse.

Cette structure qui a fait l'objet d'une demande d'agrément auprès de DDJSCS se propose aussi, comme cela est déjà le cas pour l'ALSH actuel qui concerne les enfants d'âge maternel et élémentaire, d'accueillir les jeunes de la commune voisine de Coulobres, liés depuis longtemps aux petits espondeilhanais puisque les deux villages sont en Regroupement Pédagogique intercommunal et que les liens établis ne datent pas d'aujourd'hui.

L'ALSH ados verra la mise en place d'une animation assurée par un agent titulaire du BAFA et du BAFD à raison d'une fois par semaine et proposera des animations plus soutenues dans le cadre des vacances d'été ou des petites vacances scolaires.

Un local sera dédié à cette nouvelle structure. Ce local fera partie du projet pédagogique puisque dans le cadre de son occupation, la gestion sera co-construite avec les jeunes pour une citoyenneté vécue et non virtuelle.

Un comité de pilotage initié à l'origine par le CCAS de la commune a permis aujourd'hui un premier démarrage dont le succès se confirme.

L'attente et grande de la part des familles et la réponse que nous nous proposons d'initier et qui prendra sa vitesse de croisière dès cet été, nous donne l'opportunité de façon prudente dans un premier temps mais de façon tout à fait respectueuse de la réglementation, de travailler sur une tranche d'âge pour laquelle aucune offre n'était faite sur la commune.

Une évaluation régulière sera faite, la prochaine prévue dès la rentrée de septembre dans le cadre du comité de pilotage mis en place et qui selon la nécessité s'agrandira pour tenir compte de tous les acteurs susceptibles d'accompagner la démarche (CAF, familles, associations...)

Fait à Espondeilhan le 11 juin 2018